

Pour les besoins de la cause nationale, le palais de la Découverte dut rapidement étendre ses activités et agrandir ses locaux. On agit sans hâte et sans brutalité, toujours afin de ne pas inquiéter le public. Plutôt que d'engager pléthore de personnel, annexer le musée de l'Homme, l'Institut Pasteur, le jardin des Plantes, construire des bâtiments spéciaux, on se contenta d'installer, dans chacun des anciens ministères, reconvertis en unités de gestion, une cellule de recherche restreinte, mobile et hautement spécialisée. La rumeur se répandit que dans le secret de l'ancien salon Agam du palais de l'Élysée, transformé en laboratoire, on mettait au point le sérum du bonheur. Information fantaisiste ; par contre, il était vrai qu'une cellule de nosographie travaillait à l'hôtel Matignon, une cellule de séméiologie à l'hôtel de Lassay, une cellule de tératologie à l'hôtel de Clermont, une cellule de cytologie à l'hôtel de Noirmoutier ; ainsi de suite.

Et ces efforts portaient leurs fruits. Bientôt, on découvrit un moyen de réduire un peu plus l'écart séparant les hommes en accordant à tous le même temps de vie. Il fut généreusement fixé à quatre-vingt-quinze ans. Certes, on ne pouvait pas empêcher tous les accidents, prévenir tous les suicides, et certaines maladies mortelles sévissaient toujours. Cependant, on savait pallier la défectuosité des organes et en contrôler l'usure jusqu'à l'échéance arrêtée. Le

pouvoir exécutif saisit l'occasion pour souligner l'esprit scrupuleusement démocratique dans lequel le législatif agissait : il lui eût été facile d'accorder cent trente ans d'existence aux catégories socio-professionnelles jugées précieuses — les prix Nobel de médecine, par exemple — et soixante seulement à celles qu'on renouvelait aisément — les balayeurs municipaux.

Au grand agacement des dirigeants, des voix s'élevèrent pourtant, surtout parmi les sectes religieuses, pour fustiger cette remise en cause de l'ordre naturel. La durée de notre séjour terrestre relevait, selon elles, de la volonté divine et pas plus de la législation gouvernementale que du libre arbitre humain. Les Eglises, qui condamnaient déjà la vie volontairement interrompue, pourraient aussi bien condamner, à brève échéance, la vie indûment prolongée. Cette menace antédiluvienne, proférée en plein triomphe scientifique, irrita d'autant plus les chercheurs qu'elle ne correspondait pas — ils le sentaient bien — à l'état d'esprit d'une population satisfaite de se voir offrir non pas l'espoir mais la quasi-certitude de vivre jusqu'à un âge avancé. Toutefois, cette majorité demeurait, comme de coutume, silencieuse. Pourquoi les cris jaillissaient-ils toujours des gorges minoritaires ?

De cette querelle sur le temps d'existence naquit l'idée du décret sur le temps de parole : le même pour

tous, évidemment, donc une égalité de plus. Un banal bombardement au laser des cordes vocales rendit la longueur de leur fonctionnement proportionnel à la fréquence de leur usage, comme de vulgaires piles sèches. On disposait d'assez d'énergie pour alimenter la communication quotidienne professionnelle et intime, mais non pour parler à tort et à travers. Les bavards intempestifs couraient le risque de se retrouver, leurs réserves épuisées, muets jusqu'à la fin de leurs jours, le traitement étant irréversible et le compteur de mots encore à l'étude. Un vent de panique souffla sur le pays. On ne s'exprima plus qu'en cas d'extrême urgence, de crainte d'entamer son capital sonore. Quant à ceux qui s'étaient soustraits au laser, ils se taisaient aussi, de peur de se faire repérer. La France sombra dans le silence.

Là-dessus, on atteignit le terme du second septennat et le P. R.-C., afin de mettre l'accent sur le respect des libertés, provoqua l'élection à la présidence de la République du candidat de l'opposition. Le changement ne causa pas grand bruit puisque, aussi bien, rien n'en causait plus depuis qu'on avait réglementé l'expression phonétique. Il fut également dépourvu de conséquences dans la mesure où s'était formée, au fil des ans, une union sacrée des savants, dans

l'intérêt supérieur de l'Etat, qui vidait de tout contenu les clivages politiques. Ainsi qu'en temps de guerre, l'idéal commun oblitérait les opinions personnelles. Le système continua de fonctionner comme par le passé : un conseil de ministres parés d'une étiquette neuve veilla à l'application des décisions prises par le collège inamovible et coopté des chercheurs. A l'étranger, on observait avec intérêt ce qu'on appelait la Révolution Muette.

Sur la route qui conduisait les voyageurs de commerce de l'aéroport à la ville — le climat incertain décourageait un peu les simples touristes — un slogan, peint sur des panneaux géants en lettres tricolores, réapparaissait tous les cinq cents mètres. Beaucoup n'en saisissaient pas le sens :

PAREIL = PARFAIT = PROSPÈRE

Il s'agissait de la nouvelle devise de l'Etat dont les termes complétaient plus qu'ils ne les contredisaient ceux de l'ancienne. Aux notions d'égalité et de fraternité venaient s'ajouter celles, scientifiques, de progrès et de bien-être. Quant à la liberté, elle allait de soi. Elle connaissait même des développements audacieux : les condamnés de droit commun bénéficiaient, eux aussi, de la législation sur le temps de vie et le temps de parole.